#### **DEPARTEMENT DE LA REUNION**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID: 974-249740101-20230928-2023\_075\_CC\_4-DE

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance du 25 septembre 2023

# Nombre de membres en exercice : 64 à

Nombre de présents : 36 Nombre de représentés : 8

Nombre d'absents : 20

#### **OBJET**

AFFAIRE N°2023\_075\_CC\_4
Participation financière du TCO au
Groupement d'Intérêt Public (GIP)
Ecocité la Réunion pour l'année 2023

Nombre de votants: 44

#### NOTA:

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le : 19 septembre 2023
- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le 02/10/2023

# L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT CINQ SEPTEMBRE

à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de M.

Emmanuel SERAPHIN, Président.

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

#### **ÉTAIENT PRÉSENT(E)S:**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIANT - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josee MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

#### **ETAIENT ABSENT(E)S:**

M. Tristan FLORIANT - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL

## **ETAIENT REPRESENTE(E)S:**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mireille MOREL-COIANIZ procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS - M. Pierre Henri GUINET procuration à Mme Brigitte DALLY - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE procuration à M. Jean-Bernard MONIER

#### **DEPARTEMENT DE LA REUNION**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 974-249740101-20230928-2023\_075\_CC\_4-DE

### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2023**

# <u>AFFAIRE N°2023\_075\_CC\_4</u>: PARTICIPATION FINANCIÈRE DU TCO AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) ECOCITÉ LA RÉUNION POUR L'ANNÉE 2023

# Le Président de séance expose :

Par la délibération du 12 décembre 2018, le Territoire de la Côte Ouest (TCO) a approuvé son adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Ecocité la Réunion pour une durée de 5 ans. Cette durée a été prorogée de 5 ans à compter du 13 décembre 2023, par délibération du Conseil Communautaire du 3 octobre 2022.

Conformément aux modalités de cette convention d'adhésion, il est prévu une contribution du TCO au budget du GIP aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

La présente délibération a pour objectif d'approuver la participation du TCO au titre de l'année 2023.

Pour l'année 2023, la participation prévisionnelle du TCO au budget d'investissement est fixée à 288 870 € et elle est détaillée comme suit :

Actions	Montants prévisionnels (en €)	Clé de répartition	Quote-part TCO (en €)	
ZAP Modélisation trafic	32 000,00	22,50%	7 200,00	
Soufflerie réunionnaise : programmation et modèle économique	160 000,00	22,50%	36 000,00	
Maquette numérique 3D	50 000,00	22,50%	11 250,00	
Aménagement front de mer de l'Ecocité (SLO)	120 000,00	22,50%	27 000,00	
Plan lumière de l'Ecocité	100 000,00	22,50%	22 500,00	
Schéma directeur du mobilier urbain de l'Ecocité	120 000,00	22,50%	27 000,00	
APUI KREOLAB – Indemnisation phase d'offre	110 000,00	22,50%	24 750,00	
Dispositifs de concertation et communication	20 000,00	22,50%	4 500,00	
TOTAL Etudes transversales Ecocité	712 000,00 €	22,50%		
Appui parc d'activités économique Henri Cornu	20 000,00	24,50%	4 900,00	
Campagnes de mesures sous-marine	80 000,00	24,50%	19 600,00	
Urbanisme transitoire Cambaie Oméga : plan de phasage des opérations et actualisation de l'esquisse urbaine	40 000,00	24,50%	9 800,00	
Colonie de chiroptères : mesures conservatoires et prescriptions	16 000,00	24,50%	3 920,00	
Interface axe mixte et orientations sur le devenir d'Expobat	40 000,00	24,50%	9 800,00	
TOTAL Etudes Saint-Paul	196 000,00 €	24,50%		
Etude urbaine zone à urbaniser en mutation « ex zone industrielle sud »	100 000,00	24,50%	24 500,00	
TOTAL Etudes Le Port	100 000,00 €	24,50%		
Pérennité ville jardin de Cœur de ville	50 000,00	24,50%	12 250,00	
Etude préliminaire parc et forêt de Saint-Laurent	120 000,00	24,50%	29 400,00	
Etude de développement durable des circuits courts	50 000,00	24,50%	12 250,00	
TOTAL Etudes La Possession	220 000,00 €	24,50%		

		Envoyé en préfecture le 28/09/2023  Reçu en préfecture le 28/09/2023			
Licences, droits similaires	5 000,00 €	2	2 Publié le	1 125,00 € <b>5 LO</b>	
Achat matériel informatique et bureaux	5 000,00 €	2	2ID: 974-24974010	01-20230928-2023_075_CC_	4-DE
TOTAL Immobilisations	10 000,00 €	2	2,50%		
TOTAL	1 238 000,00 €	-		288 870,00 €	

S'agissant du budget de fonctionnement, le GIP Ecocité la Réunion a sollicité le TCO par courrier daté du 6 avril 2023, pour le versement de la quote-part d'un montant de 146 250,00 €. Cette participation devrait permettre au GIP de mener à bien ses missions de pilotage et de coordination des projets de l'Ecocité insulaire et tropicale de la Réunion.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/09/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 07/09/2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 4 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- VALIDER le programme et le plan de financement des actions du GIP Ecocité la Réunion pour le TCO au titre de l'année 2023 ;
- APPROUVER le versement de la quote-part du TCO au GIP Ecocité la Réunion d'un montant de 288 870€ au budget investissement pour l'année 2023 ;
- APPROUVER le versement de la quote-part du TCO au GIP Ecocité la Réunion, à due proportion de ses droits statutaires (22,50%), d'un montant de 146 250€ au budget fonctionnement pour l'année 2023 ;
- DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de l'exercice 2023 au chapitre et nature correspondants ;
- AUTORISER le Président du TCO ou son représentant à signer ladite convention de financement et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le Le Président de séance Emmanuel SERAPHIN Président